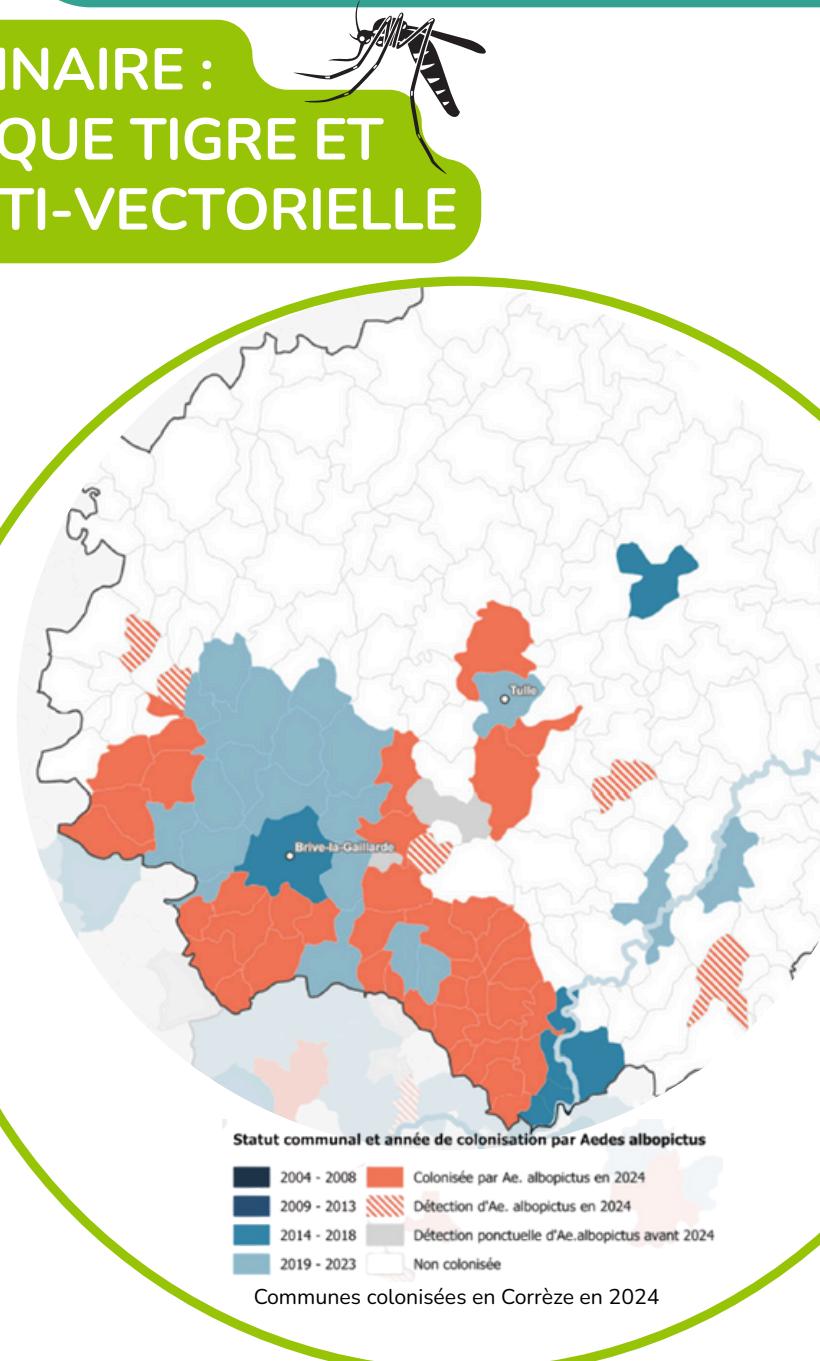


WEBINAIRE : LE MOUSTIQUE TIGRE ET LA LUTTE ANTI-VECTORIELLE

Le moustique tigre s'est installé durablement en France métropolitaine, y compris en Corrèze. Bien plus qu'un désagrément estival, il est vecteur potentiel de maladies graves comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Face à ce risque croissant, le Conseil Territorial de Santé (CTS) de la Corrèze a organisé un webinaire à destination des professionnels de santé, réunissant experts médicaux, acteurs de santé publique et représentants locaux, avec un objectif clair : **partager des connaissances actualisées, des retours d'expérience concrets, et renforcer la capacité d'action face au risque vectoriel.**

En ouverture du webinaire, la présidente du CTS, Mme Isabelle Bielli-Nadeau, a remercié les participants et souligné la vocation de ce temps d'échanges à être largement diffusé auprès des professionnels de santé. Elle a rappelé que cette initiative du CTS19 et de son bureau visait à aller au-delà des messages habituels de prévention, en proposant un éclairage complémentaire, cette fois d'ordre médical. Il semblait en effet essentiel, de sensibiliser à des maladies émergentes encore peu connues, y compris parmi les professionnels de santé.



RETROUVEZ LE WEBINAIRE EN ENTIER ICI

100 % des participants au webinaire ayant répondu à notre enquête se sont déclarés satisfaits du webinaire dont 57 % "tout à fait satisfait".

86 % ont jugé la qualité des échanges satisfaisante voir très satisfaisante.

Trois interventions complémentaires ont ainsi structuré ce webinaire :

1. Dr Xavier Engalenc, infectiologue, Centre Hospitalier de Brive : **Maladies transmissibles par le moustique tigre.**
2. Mme Christine Point, ingénierie d'études sanitaires, ARS de la Corrèze, Service Santé-Environnement : **La surveillance et les interventions de lutte antivectorielle autour de cas concrets.**
3. Mme Marie Findeling, conseillère déléguée à la salubrité et à la tranquillité publique et Mme Florence Marty, chargée de projets en santé environnementale, Service Hygiène et Santé : **Actions menées par la Ville de Brive pour lutter contre le moustique tigre.**

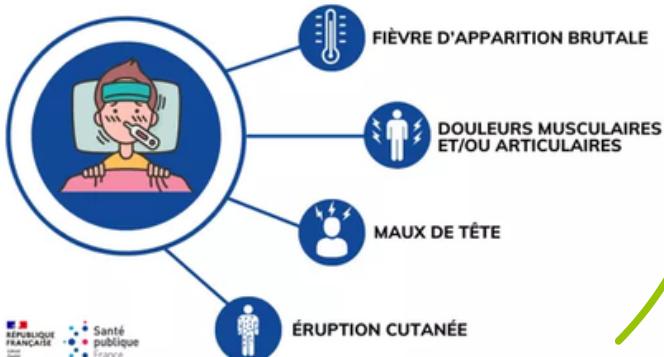
Maladies transmissibles par le moustique tigre



Le Dr Xavier Engalenc, infectiologue au Centre Hospitalier de Brive, a posé le cadre épidémiologique. S'il n'y a pas encore eu de cas de transmission locale en Corrèze, plusieurs cas importés ont déjà été identifiés ces dernières années. Il a rappelé que la dengue, le chikungunya et le zika, toutes transmises par le moustique tigre, peuvent provoquer des complications graves, notamment chez les personnes fragiles et les femmes enceintes. Les signes cliniques peuvent être trompeurs, avec des symptômes proches d'une grippe estivale, parfois sans fièvre : douleurs articulaires, éruptions cutanées, fatigue intense... ce qui rend le diagnostic parfois complexe.

Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

En l'absence d'autre signe d'appel infectieux



LA DENGUE

Maladie virale d'origine tropicale, la dengue est transmise par les moustiques tigres infectés. En forte progression en France métropolitaine, elle a causé 82 cas autochtones¹ en 2022, 41 en 2023 et déjà 15 en 2025, y compris en Nouvelle-Aquitaine. Cette hausse s'explique par l'extension du moustique vecteur et les retours de voyageurs infectés.

Cliniquement, la maladie provoque **fièvre, douleurs et éruption cutanée**, avec un risque de formes sévères en cas de réinfection. Il n'existe pas de traitement spécifique, mais un vaccin (QDenga) est désormais autorisé pour les enfants et adolescents en zones d'endémie.

LE CHIKUNGUNYA

Le chikungunya est un virus responsable d'épidémies majeures, notamment à La Réunion et en Amérique latine. Des cas autochtones ont été recensés en France métropolitaine et notamment un en Gironde, en juillet 2025.

La maladie entraîne **fièvre, éruption cutanée et fortes douleurs articulaires, parfois chroniques**. Des formes graves existent. Un vaccin vivant atténué (IXCHIQ) a été autorisé en 2025 pour les 18-64 ans à risque. La vaccination des plus de 65 ans a été suspendue après des effets indésirables graves.

¹ On parle de cas autochtone quand une personne a contracté la maladie sur le territoire national et n'a pas voyagé en zone contaminée dans les 15 jours précédant l'apparition des symptômes.

LE VIRUS ZIKA

Le virus Zika, de la famille des Flaviviridae, reste présent dans certaines régions tropicales, bien que sa circulation y soit faible et peu visible. En France, plus aucun cas autochtone n'a été recensé depuis 2019.

Bien que **souvent asymptomatique**, le Zika peut entraîner des **syndromes grippaux, une éruption cutanée prurigineuse et des conjonctivites**. Les complications neurologiques comme le syndrome de Guillain-Barré sont possibles. Chez la femme enceinte, l'infection peut provoquer de graves atteintes neurologiques chez le fœtus (microcéphalie notamment), surtout en cas de contamination au premier trimestre.



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques

DÉBUT DES SIGNES J+1 J+2 J+3 J+4 J+5 J+6 J+7 J+8 J+9 J+10 J+11 J+12 J+...



RT-PCR SANG



SÉROLOGIE

RT-PCR URINES (Zika uniquement)

Retrouvez le support de présentation intégral du Dr Engalenc sur demande à association2.crsacts.na@gmail.com

À noter sur les vaccins

Les vaccins contre la dengue et le chikungunya ne sont pas encore largement utilisés. Ils sont réservés à certaines zones endémiques et à des publics à risque, en contexte épidémique. Leur efficacité reste limitée, et la prévention repose surtout sur la protection contre les piqûres de moustiques.



La surveillance et les interventions de lutte antivectorielle autour des cas



Mme Christine Point, *ingénierie d'études sanitaires à la délégation départementale de Corrèze de l'ARS Nouvelle-Aquitaine*, a présenté les différents volets du dispositif régional de surveillance et de lutte contre les moustiques vecteurs de maladies, mis en place depuis la recentralisation des compétences en 2019.

Une surveillance active sur le terrain

En Corrèze, l'ARS pilote et finance un dispositif de surveillance entomologique confié à deux opérateurs spécialisés : Altopictus et Qualyse. En 2024, 57 pièges pondoirs ont été analysés sur le territoire.

Cette surveillance s'appuie également sur les signalements de particuliers et de professionnels. Il est possible de faire un signalement en ligne sur le site officiel de [l'ANSES](#). Le signalement doit être accompagné, si possible, d'une photo de l'insecte. Ces données sont examinées par des entomologistes pour confirmer ou non la présence du moustique tigre.

Reconnaître un moustique tigre

Il est rayé noir et blanc
Il est très petit (5 mm)
Sa piqûre est douloureuse
Il pique durant la journée

Est-ce un gîte larvaire ?

« La chasse aux moustiques ! »

1. Toutes les semaines, vider les contenants retenant de l'eau.
2. Couvrir les récupérateurs d'eau d'une moustiquaire et ranger les récipients potentiels.
3. Nettoyer les gouttières obstruées 1 fois par an.

Que se passe-t-il en cas de suspicion de cas ?

Lorsqu'un cas suspect ou confirmé de maladie vectorielle (dengue, chikungunya, Zika...) est signalé par un professionnel de santé, l'ARS coordonne deux types d'enquêtes :

- une enquête médicale, pour déterminer la période de contagiosité du patient ;
- une enquête entomologique, pour vérifier la présence du moustique tigre dans les lieux de vie ou de passage du patient.

Si la présence du moustique est confirmée, une opération de démoustication chimique peut être déclenchée dans un rayon de 150 mètres, en général sous 24 à 48 h, pour casser la chaîne de transmission. Le message est clair : **chaque jour compte pour éviter une diffusion locale. L'ARS souligne le rôle crucial des professionnels de santé, qui doivent réagir rapidement en cas de suspicion.**

Des actions de prévention pour tous

Au-delà de la gestion des cas, l'ARS organise régulièrement des actions de sensibilisation :

- auprès du grand public, pour encourager les gestes simples permettant de limiter la prolifération des moustiques (vidage des eaux stagnantes, entretien des extérieurs...) ; Kit de la campagne de prévention [ici](#).
- auprès des professionnels de santé, pour renforcer leur implication dans la déclaration des cas et la prévention des maladies vectorielles.

Quelle procédure suivre pour les professionnels de santé ?

Signaler tout cas suspect/confirmé à l'[ARS Nouvelle-Aquitaine](#) :

✉ ars33-alerte@ars.sante.fr
☎ 0809 400 004

Supports acceptés :
fiche de renseignements cliniques
fiche Cerfa MDO
ou tout autre document



Actions menées par la Ville de Brive pour lutter contre le moustique tigre

Mme Marie Findeling, conseillère déléguée à la salubrité et à la tranquillité publique et Mme Florence Marty, chargée de projets en santé environnementale, Service Hygiène et Santé, ont présenté la démarche structurée engagée par la Ville de Brive pour lutter contre le moustique tigre, dans le cadre du service communal d'hygiène et de santé.

Un cadre d'action structuré et réglementé

Le service hygiène et santé de la ville de Brive bénéficie d'une dotation générale de décentralisation de l'ARS. Il agit sous l'autorité du maire, notamment en matière de salubrité publique, de prévention et de promotion de la santé. 25 agents municipaux et délégataires ont été formés comme référents moustiques par l'ARS et son opérateur Altopictus ou par le Service communal d'hygiène et de santé.

Depuis 2017, la présence permanente du moustique tigre est confirmée à Brive, avec une colonisation progressive de la quasi-totalité des quartiers.

Un plan d'action déployé à partir de 2022

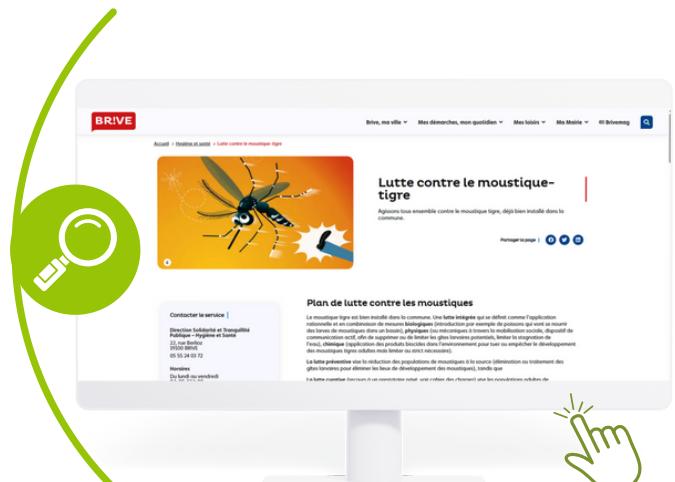
Le plan communal repose sur plusieurs volets :

- Réglementaire** : prise d'un arrêté municipal permanent imposant la suppression des gîtes larvaires et prescription de mesures aux propriétaires privés.
- Technique** : mise en place de traitements antilarvaires (*Bacillus thuringiensis israelensis*) sur les réseaux d'eau pluviale non neutralisables.
- Expérimentations ciblées** : dotation en pièges dans deux quartiers pilotes et actions sur les cimetières, notamment par des opérations de retournement de réceptacles, qui ont permis de supprimer 95 % des gîtes larvaires identifiés.
- Cartographie et suivi** : repérage systématique des gîtes sur le domaine public et surveillance renforcée des établissements sensibles (écoles, cliniques...).

Une forte implication communautaire

La mobilisation des habitants reste un défi. Pour y répondre :

- Des référents de quartier bénévoles ont été formés et accompagnés dans leurs actions de sensibilisation.
- Une brigade du tigre, composée d'agents saisonniers et identifiables (gilets, badges), mène des campagnes de porte-à-porte et de prospection sur le domaine privé.
- Un important volet de communication a été déployé (supports visuels, affichage, application d'auto-diagnostic, articles dans le BriveMag...).
- Des ateliers périscolaires et animations sont généralisés dans les écoles.



1. Production

Les moustiques sont produits en masse par Terratis (Montpellier).

2. Sexage

Séparation des sexes pour ne conserver que les mâles.

5. Compétition

Les mâles stériles vont progressivement réduire la population cible en s'accouplant avec les femelles sauvages qui ne donneront pas de descendance.

3. Stérilisation

Les mâles sont rendus stériles

TIS

4. Lâchers de masse

Transport sur zones infestées et libérations massives et répétées de mâles stériles.

Une attention particulière aux futurs aménagements

Depuis août 2024, la ville a intégré des prescriptions spécifiques de prévention des gîtes larvaires dans l'ensemble des dossiers d'urbanisme de Brive et de son agglomération, afin de prévenir l'apparition de nouveaux foyers dès la phase de conception.

Perspective

Une expérimentation de la technique de l'insecte stérile (TIS) a débuté le 13 mai 2025 avec les premiers lâchers de moustiques mâles stériles. L'objectif affiché est une réduction de la fertilité des femelles de 60 % dès la première année, et de 90 % la seconde année.

Retrouvez le support de présentation intégral de Mme Marty et Mme Findeling sur demande à association2.crsacts.na@gmail.com

